

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	= 15
09/09/2025	09/09/2025	Présents à l'ouverture de la séance	= 13
		Votants la présente délibération	= 14

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi quinze septembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de LOUPLANDE.

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Lynda LAFOND, Gaël PELTIOT, Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Rémi METIVIER, Ludivine CHEVALIER

Absente excusée : Claudette GARNIER (pouvoir donné à Dominique LELOUP)

Absent non excusé : Rénald FRAIPONT

Secrétaire de séance : Madame Suzy DIEUL

Formant la majorité des membres en exercice

Délibération N° 15.09.2025-6

▪ 6°) Création numéro de voirie :

• Route des Durandières :

Suite à la division d'un terrain situé route des Durandières en vue de sa vente, il convient d'attribuer un numéro de voirie pour la future habitation.
Ce terrain portera le numéro 20 bis (route des Durandières).

• Rue du Roussard (Zone d'activités) :

La Société SCI LSER 66, représentée par son gérant Monsieur Eric ROINNE, demande l'obtention d'un numéro de voirie concernant la parcelle cadastrée section ZO N° 36, jouxtant le bâtiment situé 1 rue du Roussard dans la zone d'activités.
Ce terrain portera le numéro 1 bis (rue du Roussard)

Le Maire soussigné, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de la réception en Préfecture le
et de l'affichage en lieu public le 22 septembre 2025

pour copie conforme
Louplande, le 22 septembre 2025
Suivent les signatures au registre
Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Louplande, Sarthe. The stamp contains the text "MAIRIE DE LOUPLANDE" and "72 (Sarthe)". Overlaid on the stamp is a large, stylized signature in blue ink.